

Politique de bienvenue d'un nouveau-né

Municipalité de Sacré-Cœur
88, rue Principale Nord
Sacré-Cœur (Québec) G0T 1Y0



SACRÉ-COEUR
-SUR-LE-FJORD-
DU-SAGUENAY

Politique de bienvenue d'un nouveau-né

Objectifs :

Afin de souligner la venue des nouveau-nés qui résident sur son territoire, la municipalité de Sacré-Cœur a adopté le 20 janvier 2025, une politique d'accueil d'un nouveau-né qui vise à remettre un cadeau à chacun, selon les critères d'admissibilité et modalités ci-dessous.

Cette politique se veut complémentaire de la politique familiale déjà existante dans la localité :

- Améliorer la qualité de vie des familles;
- Souligner les nouvelles naissances;
- L'attraction et la rétention des familles;
- Le rehaussement du sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide dans la population.

Nature du cadeau :

Un chèque cadeau d'une valeur de 100 \$ sera remis à chaque nouveau-né (sous présentation de factures de produits pour bébé).

Admissibilité :

Son admissible à recevoir un cadeau, les nouveau-nés :

- Résidents sur le territoire de la municipalité de Sacré-Cœur;
- Âgés de moins de 12 mois;
- Une seule demande sera accordée par enfant.

Modalité à suivre afin d'être admissible :

- Afin de recevoir le cadeau, le ou les parents doivent :
- Remplir le formulaire de demande;
- Fournir une preuve de résidence mentionnant l'adresse complète;
- Fournir une preuve de naissance de l'enfant (acte ou certificat de naissance);
- Fournir des factures de produits pour bébé pour obtenir le chèque cadeau;

La demande peut être transmise en personne au bureau du directeur général ou par courriel avec toutes les informations demandées à dg@sacre-coeur.ca

Politique de bienvenue d'un nouveau-né

Remise du cadeau :

À la suite de la réception du formulaire de demande dûment rempli, celui-ci sera analysé et le demandeur sera informé dans un délai de 30 jours de la décision.

Entrée en vigueur :

La politique est rétroactive au 1^{er} janvier 2025.

Durée du programme :

La politique se terminera lorsque le conseil municipal y mettra fin par résolution ou lorsque les sommes allouées à ce programme seront épuisées, et ce, sans préavis.

Signé à Sacré-Cœur ce 20 janvier 2025.



Lise Boulianne, maire



Jeannot Lepage, directeur général

Politique de bienvenue d'un nouveau-né

Formulaire de demande – Politique de bienvenue d'un nouveau-né

Identification du parent :

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Courriel :	Téléphone :

Identification de l'enfant :

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe :
Adresse :	
Courriel :	Téléphone :

Documents à remettre :

- Une preuve de résidence mentionnant l'adresse complète;
- Une preuve de naissance (acte ou certificat de naissance).

Cadeau que je désire recevoir :

- Un chèque cadeau de 100 \$ (sous présentation de facture de produits pour bébé).

Signature du parent

Date

N.B. : Faire parvenir par courriel au dg@sacre-coeur.ca ou en personne au bureau municipal au : 88, rue Principale Nord, Sacré-Cœur (Québec) G0T 1Y0.

Politique de bienvenue d'un nouveau-né

****** Réservé à la Municipalité de Sacré-Cœur ******

Date de réception du formulaire	
Documents à fournir	
Vérifications / Décision	
Préparation du cadeau	
Numéro du chèque (si applicable)	
Communication avec le parent	
Date de remise du cadeau	
Cadeau numéro	

Signature du directeur général

Date

****** Réservé à la Municipalité de Sacré-Cœur ******

Politique de bienvenue d'un nouveau-né

1. OBJECTIFS

Afin de souligner la venue des nouveau-nés qui résident sur son territoire, la municipalité de Sacré-Cœur a adopté le _____ une politique d'accueil d'un nouveau-né qui vise à remettre un cadeau à chacun, selon les critères d'admissibilité et modalités ci-dessous.

Cette politique se veut complémentaire de la politique familiale déjà existante dans la localité :

- Améliorer la qualité de vie des familles;
- Souligner les nouvelles naissances;
- L'attraction et la rétention des familles;
- Le rehaussement du sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide dans la population;

2. NATURE DU CADEAU

La municipalité remettra aux parents de l'enfant admissible un cadeau de bienvenue parmi ces choix :

- ~~Un panier-cadeau d'une valeur de 100\$~~
- ~~Un certificat-cadeau de 100 \$ à la pharmacie Brunet (Sacré-Cœur ou Les Escoumins)~~
- Un chèque de 100 \$ (sous présentation de factures de produits pour bébé)

3. ADMISSIBILITÉ

Sont admissibles à recevoir un cadeau, les nouveau-nés :

- Résidents sur le territoire de la municipalité de Sacré-Cœur;
- Âgés de moins de 12 mois;
- Une seule demande sera accordée par enfant.

4. MODALITÉ À SUIVRE AFIN D'ÊTRE ADMISSIBLE

Afin de recevoir le cadeau, les parents doivent :

- Remplir le formulaire de demande ci-joint;
- Fournir une preuve de résidence mentionnant l'adresse complète;
- Fournir une preuve de naissance de l'enfant (acte ou certificat de naissance).
- Si le cadeau choisi est le chèque, fournir des factures de produits pour bébé.

La demande peut être transmise en personne au bureau municipal à l'agent de développement, par la poste ou par courriel avec toutes les informations demandées à dircl@sacre-coeur.ca.

5. REMISE DU CADEAU

À la suite de la réception du formulaire de demande dûment rempli, il sera analysé et le demandeur sera informé dans un délai de 30 jours de la décision.

6. ENTRÉE EN VIGUEUR

La politique entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2025 et n'est en aucun cas rétroactif.

7. DURÉE DU PROGRAMME La politique se terminera lorsque le conseil municipal y mettra fin par résolution ou lorsque les sommes allouées à ce programme seront épuisées, et ce, sans préavis.

Formulaire de demande – Politique de bienvenue d'un nouveau-né

Identification du parent :

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Courriel :	Téléphone :

Identification de l'enfant :

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Date de naissance :	

Documents à remettre :

- Une preuve de résidence mentionnant l'adresse complète
- Une preuve de naissance de l'enfant (acte ou certificat de naissance)

Cadeau que je désire recevoir (cocher un seul choix) :

- Un panier-cadeau d'une valeur de 100\$
- Un certificat-cadeau de 100 \$ à la pharmacie Brunet (Sacré-Cœur ou Les Escoumins)
- Un chèque de 100 \$ (sous présentation de factures de produits pour bébé)

Signature du parent

Date

Faire parvenir par courriel au dircl@sacre-coeur.ca ou en personne au bureau municipal (88 rue Principale Nord)

*****Réservé à la Municipalité de Sacré-Cœur*****

Date de réception du formulaire	
Documents à fournir	
Vérifications/Décision	
Préparation du cadeau	
Numéro du chèque (si applicable)	
Communication avec le parent	
Date de remise du cadeau	
Cadeau numéro	

Signature employé responsable

Date

*****Réservé à la Municipalité de Sacré-Cœur*****